



Licence Musicologie Parcours Musique et musicologie

Licence Arts, Lettres, Langues

Mention Musicologie

Parcours Musique et Musicologie

Objectifs

Les études musicologiques constituent un apport de premier ordre aux diverses branches des métiers de la musique. Outre le complément non négligeable de culture musicale qu'elles peuvent conférer à toutes les professions directement liées à une activité de pratique (carrières de chanteur ou d'instrumentiste soliste, de musicien d'orchestre ou d'ensemble, métiers de la lutherie), ces études permettent d'acquérir une formation et des diplômes susceptibles de mener à divers débouchés.

Le domaine ALL est organisé en deux portails, « Arts » (Arts plastiques et Musicologie) » et « Lettres et Langues » (LLCER et LEA).

Les portails « Arts » et « Lettres et Langues » sont construits sur un socle de quatre types de compétences, essentiellement transversales et linguistiques, de nature à faciliter les réorientations.

Pour qui ?

Conditions d'admission

- > Être titulaire du baccalauréat. Il est conseillé d'avoir un niveau de solfège.
- > Élève poursuivant un projet DEM en conservatoire

Test d'écoute (test d'évaluation), pour les étudiants s'inscrivant en musicologie pour la 1ère fois.

Compétences

- > Utiliser les outils et éléments des langages musicaux
- > Concevoir des œuvres musicales et développer une pratique artistique
- > Réaliser des recherches et mobiliser des ressources documentaires spécialisées
- > Piloter un projet artistique
- > Utiliser les outils modernes de conception

Et après ?

Poursuite d'études

- > L'organisation de la licence espère ainsi contribuer efficacement à préparer les étudiants à orienter leurs choix aussi bien vers les métiers de l'enseignement dépendant de l'Éducation Nationale : CAPES et Agrégation, que vers ceux dépendants du Ministère de la Culture « Diplôme d'État » (D.E.).
- > Leurs choix peuvent aussi se porter sur des métiers relevant du secteur public, des collectivités locales, ou du secteur privé autour d'activités artistiques musicales, notamment grâce aux parcours-type du Master mention Arts qui visent une insertion professionnelle immédiate : « Administration et Gestion de la Musique » (AGM), « Réalisateur en Informatique Musicale » (RIM).

> Une offre de Licence Professionnelle est également envisagée.

Débouchés

Enseignement, enseignement supérieur, recherche, intervention en milieu élémentaire et pré-élémentaire, documentation, métiers du patrimoine, métiers du son, ingénierie du son à spécialité audionumérique, activités musicales utilisant les nouvelles technologies, développement de logiciels et d'applications MIDI et audionumériques, édition, journalisme musical, communication, programmation, production, conseil musical et culturel auprès des collectivités, gestions d'ensembles constitués, métiers de la musique, lutherie.

Coût de l'inscription
